

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

📞 06 08 10 50 84

Vendredi 23 novembre 2018

## L'Essonne bonne élève en matière d'insertion

**Alors que le « plan pauvreté » du gouvernement veut améliorer l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, l'Essonne affiche déjà des résultats plus que louables.**

*« Notre politique d'insertion est résolument orientée vers l'accès à l'emploi, grâce à des dispositifs d'insertion innovants et adaptés aux besoins des bénéficiaires du RSA, un accompagnement personnalisé ainsi qu'une mobilisation active des bénéficiaires pour les placer au cœur de leur projet »* explique **François Durovray, Président du Département de l'Essonne.**

Dès octobre 2017, une plateforme d'orientation a ainsi été lancée pour accélérer le parcours d'insertion de tout nouveau bénéficiaire du RSA, avec 63 % d'orientations « emploi ». Pour les nouveaux bénéficiaires **de moins de 35 ans**, de plus en plus nombreux, une action intensive vers l'emploi est spécialement mise en œuvre avec 53 % de sorties positives vers un emploi ou une formation. Des stages de 4 semaines en petits groupes de 10 personnes permettent ainsi de travailler sur la confiance en soi à travers le coaching, la mise en situation professionnelle, la rédaction de CV et de lettres de motivations. Cette activité soutenue permet en plus de lutter contre l'isolement que peut générer la situation du RSA chez les jeunes.

Pour les jeunes toujours, le **Fonds départemental d'aide aux jeunes** (FDAJ) d'1,4 millions d'euros, établit un programme d'actions en lien avec la Caisse allocations familiales (CAF) et les missions locales autour de thématiques transversales (agir pour l'aide au logement des jeunes, lever leurs difficultés à se nourrir sainement, couvrir les besoins de mobilité par l'obtention du permis de conduire, favoriser l'accès aux loisirs culturel et sportif, etc.)

Parallèlement, pour que les frais liés à une reprise d'emploi ne soient plus un obstacle, l'Essonne a lancé un « **pack sortie RSA** » en décembre 2017, qui prévoit une aide pour les transports, des chèques d'insertion et jusqu'à 150 euros par mois pour la garde d'enfants.

Le Département s'est également engagé dernièrement dans la création d'un **chantier d'insertion** pour l'entretien des sites remarquables et des jardins historiques de l'Essonne, notamment pour valoriser le Domaine départemental de Méréville.

*« Enfin, le Département mène une politique volontariste de soutien aux Structures de l'insertion par l'activité économique à hauteur de 5,2 millions d'euros par an. Depuis que l'État a drastiquement baissé son soutien aux contrats aidés en 2018, cette politique se justifie d'autant plus en période d'instabilité sociale pour embaucher des personnes éloignées de l'emploi »* conclut **Sandrine Gelot, vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement.**